

La visite des abbayes cisterciennes de Savoie par l'abbé de Balerne en 1486

Extrait des *Mélanges à la Mémoire du Père Anselme Dimier* Vol 3.

Traduit par F. André Fracheboud

• HAUTERIVE [Folio 7]

État du monastère d'Hauterive, dépendant directement du monastère de Cherlieu (diocèse de Lausanne).

L'abbé de Bullion et moi-même, comme ci-dessus, nous sommes arrivés au monastère d'Hauterive, le 22 avril, de l'année indiquée ci-dessus [1486] pour la visite régulière. Voici en quel état nous l'avons trouvé, en son chef et en ses membres. Suit la description :

Service divin : Nous avons trouvé au monastère 8 prêtres et quatre jeunes seulement, s'acquittant de ce service en courant et au rite séculier plutôt qu'au nôtre. Ils ne s'inclinaient ni ne se signaient au *Deus in adjutorium*, etc. Ils faisaient de grandes (pauses? *caudas*) tout au long de l'office et ainsi le défiguraient. En tout d'ailleurs il était mal accompli, on n'y faisait aucune des cérémonies de l'Ordre ou bien peu.

Pas de chapitre au lieu indiqué pour cela, mais on disait *Pretiosa* à l'église après prime. Pas de lecture (de complies) sous le cloître habituellement, quelques fois seulement et jamais de *mandatum* sauf le jeudi saint.

Nulle part on gardait le silence comme si cela n'avait jamais été demandé.

Ils ne dorment pas dans un dortoir régulier, mais chacun a sa chambre sur les *testudines* du cloître ; si l'on fermait le cloître le soir, on ne pourrait sortir, mais on ne le ferme jamais.

Ils ne vont pas au chœur pour les grâces, comme c'est la coutume de l'Ordre, mais ils les disent dans une pièce quelconque où ils mangent habituellement non pas à la manière des religieux, d'un seul côté (de la table) mais comme dans une taverne, avec les séculiers et les familiers, alors qu'ils ont un réfectoire assez bien et qu'il suffirait de réparer un peu.

Jamais ils ne portent la coule sauf à l'église, aux fêtes et les autres jours.

[Fol. 7 v°] Il y a beaucoup de messes fondées, à part celles de l'Ordre, mais celui qui les célèbre a droit à une pinte de vin, et comme l'abbé ne la laisse pas donner, les messes tombent et ceux qui les laissent tomber ne reçoivent aucune sanction.

Il y a aussi des lampes fondées devant trois autels particuliers, mis à part l'autel majeur, devant le précieux Corps du Christ, or elles ne sont pas allumées mais parce que, en raison d'une fondation d'un religieux récemment décédé et qu'une lampe brûle déjà devant l'autel devant le Corps du Christ, comme déjà dit, on n'allume aucune autre lampe, ce qui est mal. On n'entretient pas non plus le luminaire prescrit par l'Ordre. Il faut parfois mettre du beurre en (place?) d'huile.

Les jours de deux messes, à la première, jamais le serviteur ne revêt l'aube comme il faudrait, mais un petit jeune sert à l'autel et un autre, revêtu de la coule, lit parfois l'épître et celui qui dit la messe lit de même l'évangile.

Les jeunes dans le monastère sont ignares, rebelles, très mal instruits, ils ne savent du psautier, des hymnes, des cantiques, ni antiennes ni les autres pièces nécessaires, ils sont peu disciplinés, ne connaissant rien des cérémonies de l'Ordre. Le responsable en est l'abbé qui les a reçus comme moines avant qu'ils sachent ce qu'ils devaient savoir. Ensuite ils ne les étudient pas. Rien de bon à espérer pour l'avenir, à moins que Dieu ne vienne à leur aide !

Le père abbé ne reçoit jamais à la profession sans avoir reçu des parents 50 ou 70 florins *Renenses* et il oblige les parents à fournir les vêtements jusqu'à ce que les fils soient prêtres :

Visite en Savoie en 1486

beaucoup, dès lors, craignent cela, ne peuvent pas venir ni présenter leurs enfants. Nous avons jugé que cela devait changer, d'autant que les religieux sont peu nombreux, et que le service divin n'est pas accompli en fonction de la richesse et les grands domaines du monastère et que les fondations sont aussi desservies. Il faut donc y apporter remède, mais le père abbé est avare, cupide, il n'a donc pas d'autre dieu que l'argent.

[Fol. 8] Les religieux sont mal vêtus ; le père abbé leur donne pour tout leur vestiaire, deux francs et demi, avec quoi on ne peut guère se vêtir et ces deux francs et ceux qu'on peut recevoir du fait des messes dites au dehors, ou autrement, ils les dépensent à de mauvaises fins à Fribourg. Et comme ils n'ont pas de vêtement, ils s'engagent officiellement près des marchands et s'ils ne peuvent payer, ils sont excommuniés et on les dénonce comme tels dans les villages et au monastère, contrairement aux privilèges de l'Ordre et non seulement au monastère mais aussi — ce qui est dur à supporter — partout ailleurs, comme nous l'avons vu.

Aucun local pour les novices ; aucune infirmerie.

Il y a des moines propriétaires, ils n'obéissent pas. Personne ne leur commande ; le père abbé est lent à agir et il ne tend à rien d'autre qu'à l'avarice.

Les Heures de la Vierge sont dites très rapidement et mal articulées.

Le monastère lui-même est beau et vaste, mais le grand malheur est qu'on ne fait jamais ce qu'on a commencé, les bâtiments restent donc inachevés, il pleut presque de partout et les murs s'écroulent si on ne les bâtit pas autrement, si on ne les répare pas. Mais le père abbé ne fait jamais rien et ne rend pas de comptes. Cependant il remplit tous les emplois du monastère, même les plus ordinaires : il garde la clé de la cave, du cellier, du four ; il prépare lui-même les pitances ; il tire et distribue le vin ; il est seul à établir dépenses et revenus avec un certain clerc ; ce qu'il fait de tout cela personne ne le sait, si ce n'est qu'on dit : il tésorise non pour le ciel, mais pour la terre. Il a 50 ans, il est au mieux avec les 'Messieurs de Fribourg' à qui il laisse prendre ses biens, sans les redemander ; il laisse aller les choses au détriment de son église ; il laisse payer la taille et se laisse imposer la somme de 100 florins Renenses, ce qui ne s'était jamais vu auparavant. Pendant que nous étions là il les a fait venir pour nous faire peur même. Si nous avions déjà été remués par les puissantes menaces d'un certain sous prieur. Il nous a donc fallu agir en tout plus doucement.

[Fol. 8 v°] Près du monastère il y a une rivière qui passe par Fribourg et qui s'appelle Sereine, [Sarine] même si elle coule et roule impétueuse. Il y a aussi à côté du monastère de très hautes falaises rocheuses, d'où le nom de Haute-Rive, mais en deçà, les rives sont basses et au niveau du sol. Il y a là en tout temps une barque qui sert au passage de tous et sur laquelle, le cas échéant, traversent les hommes et les femmes, dans les deux sens.

Il y a au monastère une taverne publique où sert un religieux, et où l'on trouve toujours des femmes dissolues, des hommes s'en occupent qui parfois se battent entre eux, de là sont nés de nombreux scandales, par les religieux. Le monastère lui-même est scandale avec sa taverne et sa barque commune à tous et le chemin de libre accès alors qu'on pourrait faire autrement. Mais qui le fera ? Personne assurément !

Au monastère même, malgré les réticences de l'abbé, nous avons institué cellérier, sous cellérier et coursier et aussi d'autres officiers, nous avons reçu leur serment, et nous leur avons enjoint de s'occuper de traiter des dépenses, revenus et les profits de leur église et d'en rendre compte fidèlement au père abbé une fois l'an ou toutes les fois qu'il le voudrait, en présence de la communauté ou des anciens. Nous avons enjoint à tous les religieux d'obéir au père abbé et à lui de se conduire en bon abbé. À toutes les plaies décrites ci-dessus, nous avons prescrit des remèdes suivant leur nature et nous avons voulu que tout soit corrigé selon Dieu et selon l'Ordre. Mais sera-ce fait ? Nous l'ignorons. Cependant nous affirmons une chose, c'est que soit en raison de l'âge, de l'inertie, de la tiédeur, de l'incurie, de la cupidité, de la manière de gouverner et de la mollesse pastoral, soit pour d'autres raisons qui existent depuis longtemps, soit aussi par le mépris de la dernière carte de visite laissée par le RRme abbé de Cîteaux Humbert (aux termes de laquelle) le père

Visite en Savoie en 1486

abbé doit être déposé : s'il n'a rien fait de bon en la force de l'âge, qu'en sera-t-il à l'avenir, maintenant qu'il prend du repos ?

• **La MAIGRAUGE** [Fol. 24] Moniales

État du monastère Sainte-Marie de la Maigrauge, près Fribourg, maison immédiatement dépendante du monastère d'Hauterive, diocèse de Lausanne.

Il y a au monastère 19 religieuses et une nouvelle abbesse, du fait du décès survenue pendant que nous étions là de l'ancienne abbesse du lieu. Et la nouvelle abbesse a été élue canoniquement en présence de l'abbé père et par la grâce du Saint Esprit. Elle différa longtemps et ne voulut accepter l'élection qu'avec le conseil et le commandement qui lui en fut fait. Finalement elle accepta et fut installée.

Elles accomplissent l'office divin assez bien, avec dévotion, lentement, observant les points, bien que par ignorance et non par autre chose, elles manquent quelques fois à la mesure et à l'accentuation de l'Ordre. Les religieuses sont pieuses, elles gardent le silence aux heures et aux moments voulus.

Elles n'usent jamais de linge de lin, n'ont pas de garniture de lit au dortoir. Chacune a son lit dans un local commun, sans rien qui ferme, tout est ouvert pour toutes. Sur leur lit une paille et sur la paille une grosse étoffe blanche. Elles dorment là-dessus tout habillées, couvertes d'une autre étoffe grossière et elles ont un petit coussin sous la tête. Elles font de nombreuses abstinences et si régulièrement que nous autres, en comparaison, nous en rougissons. Elles ont été et sont d'une excellente conduite. Jamais homme n'a entendu dire du mal d'elles. Elles sont toujours et pour tous des modèles de vie très droite. Plusieurs sont nobles, quelques unes de Fribourg ; elles ne sortent jamais ou très rarement du monastère. Ici c'est vraiment le Paradis. Et en faisant le scrutin nous n'avons rien trouvé qui ne soit édifiant. Que le Seigneur les fasse croître en tous biens !

• **LA FILLE-DIEU** [24 v]

État du monastère de la Fille-Dieu en bas de Romont, monastère dépendant de Hautcrêt (*bien plus de Cîteaux*), diocèse de Lausanne.

Bien que le monastère ait été détruit presque de fond en comble au moment des guerres avec les "Allemands", les religieuses ont tenu bon dans leur qualité. Jamais on n'a entendu dire du mal d'elles. Quant à la discipline de l'Ordre et la vie régulière, elles sont en tout semblables aux religieuses du monastère susdit de la Maigrauge.

Seuls ces deux monastères l'emportent en vertu sur tous les autres, autant d'hommes que de femmes. Puissent les autres leur ressembler dans toute la Savoie et ailleurs encore !

• **LE LIEU**

État du monastère du Lieu, dépendant immédiatement du monastère de Bonmont, diocèse de Genève.

Traduit par F. Pierre-Yves Émery

• **HAUTECOMBE**

Le 25 mai pour les raisons expliquées ci-dessus, nous sommes arrivés au monastère de Hautecombe et nous avons trouvé ce qui suit :

Quand au service divin, ils chantent assez bien mais ils pausent mal, ils ne tiennent aucune cérémonie et ils chantent aux jours de solennité majeure toujours selon le rite séculier.

Ils ont chaque jour 10 messes, tant celles de l'Ordre que celles de fondation et cependant ils ne sont que 16 prêtres dont 3 résident au-dehors. En plus de ces messes, ils ont dans la semaine chaque lundi une grand-messe et dans la semaine trois messes : deux de fondation et une autre le lundi. Si c'est un jour à 2 messes, ils ont 4 grand-messes et cependant ils n'en disent jamais que 2, car au lieu

Visite en Savoie en 1486

de la première messe qui devrait être dite à l'autel majeure, ils disent une messe pour les seigneurs de Savoie dans leur chapelle et pour les autres messes, ils disent la messe de Sainte Marie, au lieu d'une autre messe, celle des défunts et ils omettent les autres et en disent peu. et souvent ils vont célébrer des messes au-dehors à cause du gain laissant celles de l'intérieur aussi bien de fondation qu'ordinaire, ce qui est mal puisqu'ils frustrent les fondateurs de leur intention

Peu d'entre eux reposent au dortoir et le prieur n'y dort jamais. Ceux qui le veulent ont hors du dortoir leur chambre dans lesquelles ils ont aussi du vin, un cellier et d'autres choses qui ne conviennent pas à un vrai moine.

Il n'y pa pas d'infirmerie ni de cellule pour les novices aucun calorifère ni un réfectoire adhéquat, si bien qu'en tout temps ils mangent dans une chambre selon la coutume des taverniers. Ils n'observent aucun silence, aucune cérémonie.

Ils ont des tuniques fixées devant et derrière, des chausses noires et des *lodices* noirs, une barette violette et certains d'entre eux viennent au chœur en coule blanche, d'autres en coule noires et certains avec une bourse (gibecière) au côté.

Nous n'avons trouvé aucun compte. Il n'y a pas de boursier ni de cellerier, mais le seigneur abbé reçoit par des laïcs en tout temps tous les revenus du monastères à son gré et sans que la communauté n'en sache rien et l'on estime les recettes de ce monastère à 16 florins de Savoie comme nous l'avons entendu dire mais je ne sais si c'est vrai.

Le seigneur abbé mène le plus grand train. Il a plus de 30 hommes chaque jour aussi bien des nobles que d'autres et il a, à part le monastère, des propriétés : maisons, châteaux et autres habitations que sa parenté, pour la plupart occupe entièrement et c'est ainsi que les revenus du monastères s'en vont avec ceux qui mènent la belle vie.

Le Corps du Christ n'est pas tenu en honneur mais très peu honnêtement.

Les religieux mangent de la viande pendant la septuagésime alors que les poissons abondent. Les religieux ont des biens propres et n'en font jamais part à l'abbé mais tous ceux qui le veulent jouissent de leurs biens propres à leur gré. Ils ont des vignes et ils y vont quand ils veulent, ils en vendent le vin et font du commerce comme les séculiers, etc. Ils ont des lits de plume et usent de draps de lin. Partout ils conservent des épées de guerre et des épieux de chasse dans leur chambre.

Ce monastère comporte beaucoup d'édifices remarquables et même très somptueux mais qui ne servent plus à rien. Ils tombent en ruine et sont la cause de maux car il y a dans ce monastère beaucoup de donnés jeunes et robustes qui demeurent dans leurs habitations loin du cloître et leur chambre s'ouvre en dehors du monastère où sont perpétrées beaucoup de mauvaises actions, tant de leur part que de la part des religieux, et les bâtimennts en raison de leur multitude, inutiles il est vrai, sont complètement ruinés et il paraîtrait meilleur, selon l'avis du commissaire, de démolir ceux qui sont éloignés et d'aucune utilité, et d'édifier ceux qui sont nécessaires et utiles à l'habitation pour que tout ne tombe pas en ruine en même temps.

Les jeunes ne communient jamais, sinon aux fêtes principales, jamais les prêtres, sinon dans la semaine avant leur messe, aussi bien extérieure qu'intérieure, ne se confessent et quelques fois ils célèbrent à l'autel sans chausses.

Le seigneur abbé est sexagénaire, robuste cependant. Il a été fait abbé par un certain priorat des chanoines du seigneur pape Félix (V = Amédée VIII). Il n'est pas commendataire et doit en principe porter l'habit de l'Ordre et obéir à tous les préceptes de l'Ordre comme un véritable abbé. Cependant comme il nous l'a rapporté, il a une dispense obtenue après coup du Saint-Siège apostolique pour ne fait usage ni de coule ni du capuchon du scapulaire mais au lieu d'une coule il porte un manteau *talarem* en camelot dont sortent ses bras à la manière des courtisans et en plus il porte un bonnet à la manière des évêques. Il porte une tunique fendue devant et derrière, sans ceinture ni scapulaire, des chausses noires puis la *lodicem* de soie et n'a rien vraiment d'un abbé.

Les moines aussi portent des vêtements fendus devant et derrière, des scapulaires sans ceinture, des chausses et des *lodices* noires, des bonnets violets, des gibecières au côté et quelques fois même des couteaux.

Visite en Savoie en 1486

Ils n'y a là aucune discipline, aucune rigueur de l'Ordre mais tous vivent à leur fantaisie.

• **AULPS**

Dans la mesure du possible, nous informons de l'état et de la misère de ce monastère, plus exactement de sa parfaite désolation comme cela est raconté fidèlement dans les lignes qui suivent.

Depuis beaucoup d'années le monastère est mal régi, quoique il ait de très amples possessions qui se montent, pensent-on, à 7 florins de Savoie. Hors maintenant il est en commende dans les mains du seigneur cardinal du titre de Sainte-Marie du Portique, qui a placé là des amodiateurs. Tous frais déduits, il reçoit chaque année 14 ducats et il a placé là un amodiateur noble et expérimenté. À chaque religieux il fournit une fois par an une prébende aussi bien alimentaire que vestimentaire et il garde pour lui tout le reste sans souci du service ni des coutumes de l'Ordre, sans réparer les édifices ni entretenir les possessions ni s'occuper de ce qui serait convenable.

Sous l'autorité de ce seigneur-cardinal les religieux vivent dans le dérèglement. Ils ne craignent pas Dieu, ne conservent aucun statut de l'Ordre, ne craignent personne et finalement ils ne portent pas l'habit de l'Ordre. Chacun d'eux, comme j'ai pu le découvrir de vue et d'ouïe, porte une petite tonsure à la mode des prêtres séculiers, une chevelure assez longue en arrière et de courtes vestes fixées sous le genou en avant et en arrière, de petits scapulaires, sans ceinture ni capuce, des (...) noirs et des canigats noirs, des bonnets rouges et violets, des gibecières, de grands couteaux au côté, laids et très scandaleux. Ils discutent comme des paons sur les places. Leur conversation est remplie des horreurs qui se passent dans les villages et les cités, au point que chacun d'entre eux a sa propre femme pour ainsi dire et celle-ci, lorsqu'elle enfante, se voit honorée des hommes et elle organise un festin publique. Leurs chambres ou plutôt leurs tavernes, en sont pleines et nulle insolence ne peut les dépasser. Ils sont la rumeur et la fable des gens dans toute la Savoie.

Depuis deux ans, le monastère a brûlé jusqu'aux fondations, à tel point qu'il n'y reste aucune habitation possible et que chacun d'entre eux vague par les villages et ils ont une lieue et demie du monastère jusqu'à leur habitation. C'est là, comme je l'ai dit, qu'ils entretiennent leur propre femme et les illégitimes, de quoi toute la Savoie est pleine de rumeurs. Comment ils s'adonnent aux services et cérémonies de l'Ordre : il n'en est jamais question car ils sont assiduellement à la chasse et à des exercices de ce genre et après Dieu ils ne haïssent rien comme leur service. Comme nous voulions venir jusqu'à eux ils nous font mander : « Si vous voulez manger ou boire quelque chose, apportez-le avec vous car ceux qui vous envoient ont assez de poids. Pour vous loger et vous recevoir ou vous obéir, ou vous donner quoi que ce soit, vous ne trouverez ici personne et notre meilleur conseil, si vous êtes sages, c'est d'aller ailleurs, car puisque l'Ordre nous a abandonnés et a permis que nous tombions dans des mains étrangères, ce que déjà il voudrait nous concéder à nouveau, il n'y a pas lieu de nous prendre nos choses et de nous plier à leurs lois. » En considération de cela nous sommes repartis sans aller plus loin alors que nous étions à deux lieues.

• **TAMIÉ**

Nous nous rendîmes au monastère de Tamié et alors que nous (en) étions à 2 lieues, le cellérier et le prieur vinrent à notre rencontre. Le prieur nous pria instamment de ne pas aller plus loin car ils n'avaient ni vin ni pain ni quoi que ce soit d'autre pour nous accueillir et aussi nous avions peur des hommes d'armes.

Si grande est la pauvreté en ce monastère, en raison du très grand procès qu'eut le seigneur abbé avec ses compétiteurs que, tant de la part de ces même compétiteurs (qui détruisirent et enlevèrent tout) que de l'abbé lui-même pour défense de sa cause, le monastère en est réduit à une misère extrême : ils n'avaient pas même le quart de leur contribution !

Apprenant cela nous nous sommes retirés et en la personne du Prieur, nous avons cité le seigneur abbé à se présenter en personne au prochain chapitre, avec ses contributions.

En ce monastère nous n'avons pas été. Selon notre mandat, il devra, au Chapitre (Général) qui se tient à présent, c'est-à-dire l'an 1486 : 11 livres, 9 sols. 1487 : 5 livres, 9 sols, 9 deniers, monnaie

Visite en Savoie en 1486

du Chapitre, à moins que peut-être le seigneur abbé ne montre quittance. Ainsi n'avons nous rien reçu.

Quittant Hautecombe nous arrivâmes en la ville d'Aix et nous avons envoyé devant nous un Frère, Jean Tiron, religieux de Thela en éclaircur, à cause des hommes d'armes qui occupent le pays et pour remettre une lettre au seigneur abbé de Tamié.

- A Frère Jean nous avons donné : 11 livres, 4 sols
- Et pour le souper en ce lieu et pour le dîner le matin suivant - bien léger - nous avons dépensé : 11 livres, 9 sols.

Et comme nous nous apprétions à gagner Tamié, nous avons trouvé le procureur de ce monastère et ledit Frère Jean Tiron que nous avons envoyé. Ils nous exposèrent la pauvreté du monastère dûe aux procès contre protonotaires et gens d'armes.

Voyant que là nous n'arriverions à rien, ils nous pressèrent de nous en retourner. Nous sommes donc allé dans la ville de Rumilly où nous avons dépensé pour dîner 16 sols.

• LE LIEU

Père immédiat Bonmont, diocèse de Genève

Ce monastère a été fondé en mémoire de Maguerite (Marie) de Bourgogne sœur du seigneur duc Philippe de Bourgogne, autrefois épouse de très sainte mémoire du seigneur duc de Savoie, ensuite pape Félix.

Le monastère est petit et agréable, sur la pente des montagnes, éloigné des hommes, et se déploie dans des lieux fleuris et très agréables et par ces dispositions religieuses, il dégage une suave odeur. Cependant il n'atteint pas au degré des deux monastères susdits, (La Maigrange et La Fille-Dieu) car elles (les moniales) sont étranges dans leurs habits, elles ont de petites manches, des tuniques adhérant au corps qui ne présentent nul bien à des yeux humains. Elles ont vie et dortoir en commun et pour le reste elles ont une assez bonne manière de vivre comme nous l'avons entendu et parce qu'elles sont loin, elles sont libres de multiples corruptions. Dieu veuille les en préserver à jamais.

Dans ce monastère, les moniales disent l'épître lorsqu'on chante la grand-messe.

• BELLERIVE

Ce monastère a été construit dans un petit bois ou forêt au-dessus du lac de Genève et proche de la cité-même de Genève, à une petite lieue et il est sans clôture. Il y a là une vieille femme veillée dans le mal, boîteuse et perclue du milieu du corps dès sa jeunesse qui, parce qu'elle ne pouvait pas s'aider elle-même a été placée là et faite religieuse. Au cours du temps, le seigneur évêque de Genève, récemment décédé qui régnait comme un lion, persuadé par un sien écuyer, frère de cette boîteuse, après la mort de la très honnête abbesse, institua et fit demeurer par force comme abbesse cette vieille boîteuse, difforme de mœurs et de corps.

Car peu de temps après son frère, le susdit écuyer, amena ses chevaux et ses familiers dans ce monastère et les y fit vivre. Sur ces entrefaits, lié par le conseil diabolique, il tomba amoureux d'une jeune moniale de ce monastère, secrétaire de ladite abbesse et il la convoita et comme il ne pouvait pas obtenir son consentement, il fit venir l'abbesse à Genève dans la maison du monastère et c'est là qu'avec sa secrétaire, il passa la nuit. Ensuite il advint par un pacte passé entre l'abbesse et son frère l'écuyer, comme ils dormaient ensemble, l'écuyer vint et en présence de l'abbesse il deshonna honteusement cette religieuse et ensuite il fit ce qu'il leur plaisait tant et si bien que demeurant avec lui et avec d'autres, elle eut de lui deux enfants. L'écuyer venait de jour ou de nuit et l'emmenait sur son cheval ou en bateau à Genève et de là il la ramenait dans une grange ou dans quelque lieu qu'elle voulait. Cette misérable vieillarde a encore un secrétaire procureur qui ne rend aucun compte, qui tient tout et mène les affaires affreusement à l'égard de l'abbesse et des religieuses. Ce n'est pas de

Visite en Savoie en 1486

l'ordre mais de la confusion. Pour mille raisons l'abbesse devait être déposée, ce qui serait maintenant possible car déjà l'évêque est mort et son frère est retourné en France d'où il était venu et elle est seule et elle agit iniquement.

Le seigneur de Morimont voulu la déposer mais corrompu par beaucoup d'argent : 40 florins à ce qu'on pense et comme il l'avait fait dans beaucoup de cas, la laissa tranquille, elle que nous aurions dû déposer si nous avions pu revenir à cause d'un procès en parlement et c'est ainsi que nous avons laissé tout en l'état alors que cela ne devrait pas demeurer ainsi.

Le protonotaire, tenant en commende le monastère de Bonmont, les visite peut-être trop et d'une manière trop ample et aussi celles du Lieu, ce qu'on ne devrait pas supporter.

Toutes ont mauvaise réputation. Cependant celle qui a été ainsi corrompue par le défunt abbé ou bien plus par celle qui lui tient, sur sa prière et ses pleurs puisque déjà elle avait l'intention de faire pénitence et s'empressait de fuir les occasions, nous l'avons placée au monastère de Belval avec les autres qui connaît le service, le chant et les autres choses à la révélation d'un tel monastère et qui pourra être utile à ce monastère. À la grâce de Dieu comme nous l'espérons ! et comme elle l'a promis fidèlement car près de Genève à cause de la mauvaise réputation, de l'absence de clôture et parce qu'aucune abbesse ne corrige ou ne conduit mais fournit le mauvais exemple et les occasions de mal, beaucoup viennent sans aucun souci de son honneur et de son bien et ajoute aux premiers maux de nouveaux à tel point qu'on dit le plus grand mal d'elles. Que Dieu nous soit en aide !

Dans tous les monastères de moniales en Savoie, aucune moniale n'est bénite ou reçoit le voile par l'abbesse, mais par l'évêque. Ce sont aussi les évêques qui reçoivent leurs vœux et la profession des moniales, qui leur transmettent l'anneau, si bien que toutes les moniales portent plusieurs anneaux ouverts et non point un seul du fait qu'elles peuvent et veulent être bénites par eux et non par une abbesse.

(Extrait de « L'abbaye de moniales cisterciennes de Bellerive », (Avant 1184-1536),
CHAUVIN (Benoît), in *Revue d'Histoire ecclésiastique suisse*, Fribourg, 1990, p. 19-67.)

(P. 41-42) - En 1486, Simon, abbé de Balerne, fut envoyé par le Chapitre Général dans les abbayes cisterciennes de Savoie pour recueillir les sommes dues à l'Ordre et réformer les abus les plus graves. À Bellerive, le constat est désolant pour la vie communautaire : il n'y a pas de clôture, le chapelain gère tout à son gré sans rendre aucun compte, l'abbé de Bonmont n'effectue pas les visites régulières ... Et Simon dresse un véritable réquisitoire contre l'abbesse : une ancienne fille de ferme, percluse et boiteuse, devenue religieuse puis nommée à la tête du monastère par l'évêque de Genève à la suite d'une intrigue conduite par son frère écuyer. Résidant avec ses serviteurs et ses chevaux dans les lieux réguliers, celui-ci s'était épris de la chapelaine qui se refusait. Il obtint de sa sœur qu'elles aillent passer la nuit dans la maison du monastère à Genève, parvint à ses fins, et lui fit même deux enfants ensuite. Il y a donc mille raisons de déposer cette intruse. L'abbé de Morimond aurait voulu y procéder mais, corrompu comme d'autres par une somme considérable, quarante florins versés par la coupable, y renonça. Un procès en cours empêcha Simon d'agir à son tour. Finalement la dévoyée résigna sa charge.

(P. 51) Rome, 25 avril 1489 - Françoise de Campremy, abbesse de Bellerive, ayant souhaité résigner sa charge entre les mains du pape, Claude de Mondragon, religieuse bénédictine de la maison de "Turmis au diocèse de Châlons-sur-Saône", demande et obtient du Souverain Pontife son admission dans l'Ordre cistercien et sa nomination à la tête de Bellerive avec attribution à la démissionnaire d'une pension sa vie durant de trente-cinq florins d'or petit poids sur la cinquantaine que rapportaient les revenus de l'abbaye.

Ce monastère est mal réglé. Les religieuses ont des habits étranges. Elles ne mangent jamais ensemble mais toutes les grandes, issues de parents nobles ont deux ou trois servantes et celles qui le veulent ont leur maison à part dans lesquelles elles mangent et boivent. Elles ont leur pitance à part, vivent séparément et commandent.

BONLIEU p. 202

C'est près de Sallenôve. Père-immédiat Hautecombe, diocèse de Genève.

Lorsque nous sommes arrivés à ce monastère contre le gré de l'abbesse, le seigneur de Sallenôves grand seigneur dans ces régions, descendit jusqu'à nous avec une grande fureur. Il éjecta des étables tous nos chevaux, sans mors ni selle et vint à nous avec les plus grandes menaces. S'il nous avait trouvé muets, il nous aurait, je crois, tués, et cela surtout à cause des excactions commises par le seigneur de Morimont qui ne visitait ici rien d'autres que les bourses. Mais comme nous lui avons répondu gracieusement comme il convenait, il revint de sa colère et devenu ami, nous visitâmes en paix ce monastère. Il promit de nous aider en tout, nous fit bonne figure et nous permit de faire ce que nous voulions, selon l'Ordre.

Nous n'avons entendu aucun mal de ce régime car personne n'en disait rien. Le seigneur de Sallenôves lui-même était toujours avec nous si bien que nous fûmes gracieux et complaisants avec lui et que nous n'avons pas osé faire des innovations, alors qu'il aurait fallu beaucoup de réformes mais si on les prescrivait, il ne se trouverait personne pour les mettre en pratique. Elles chantent mal et point selon l'Ordre. Elles disent les Heures de la Bienheureuse Marie en chantant à haute voix. Il n'y a pas ici de vie religieuse mais ont y a rassemblé des dames de la noblesse pour qu'en ne se mariant pas, elles ne perdent ni ne divisent les biens de leur parenté.

Là sont inhumés les seigneurs de Sallenôves qui les tiennent en sujétion et se disent leur fondateur.

[*Les Moniales cisterciennes*, Livre premier, Commission pour l'histoire de l'Ordre de Cîteaux, Jean de la Croix BOUTON, Aiguebelle, 1986, p. 146]

Ce monastère est mal régi. Les religieuses ont des habits curieux. Jamais elles ne mangent en communauté, mais étant toutes de nobles et grandes familles, ayant 2 ou 3 servantes et chacune sa demeure à part où elles boivent et mangent ; elles ont leur pitance à part et vivent à part en Dames. Nous n'avons entendu aucune critique, il n'y avait personne pour en faire, pas même le seigneur de Sallenove qui nous accompagnait gracieusement. Mais nous n'avons pas osé faire un nouveau monde bien qu'elles aient besoin de beaucoup de réformes. Elles chantent mal et pas selon le rit ; elles chantent à haute voix les Heures de la Vierge Marie. Il n'y a pas de vie de religion mais une réunion de dames séquestrées pour éviter que le mariage ne fit échapper au lignage tout ou partie de la fortune des parents.

• **STE-CATHERINE ET LE BETTON**

Nous n'avons pas visité ces deux monastères car ordre nous fut donné de ne pas y aller car le seigneur comte de Gruyère voulu tuer le seigneur le Morimont non pas parce qu'ils le détestaient mais à cause de ces scélératesses. On n'y admet plus jamais aucun religieux. Bien plus elles sont régient par des séculiers qui les entendent aussi en confession.

Il n'était pas nécessaire de risquer la mort pour la volonté de gens perdus. Si quelqu'un est plus audacieux que nous, qu'il y aille au nom du Seigneur. De ce monastère (Sainte-Catherine) le seigneur d'Hautecombe en est le père-immédiat qui les laisse dans cet état et il n'y peut y avoir assurément de pire régime !

Quant au monastère du Betton, des soldats d'escorte, féroces, renvoyés du Piémont par le seigneur duc qui les y avait mandés et parce qu'ils n'avaient rien fait, bien plus qu'ils n'avaient pas reçu leur solde et y avaient perdu leur temps inutilement, se vengeaient sur les voyageurs et surtout sur les ecclésiastiques comme c'est la coutume de tant d'hommes. Puisque nous ne pouvions leur être utiles en rien en raison de leur dureté et de la dureté de ceux qui les soutiennent, nous nous sommes en allés en hâte, sans aller plus loin.-

LA MAIGRAUGE p. 199 [*Les Moniales cisterciennes*, Livre premier, Commission pour l'histoire de l'Ordre de Cîteaux, Jean de la Croix BOUTON, Aiguebelle, 1986, p. 145-146]

Dans le monastère lui-même il y a 19 religieuses et une abbesse nouvelle à cause du décès de l'ancienne abbesse, décédée lorsque nous étions ici. Et l'abbesse actuelle, élue canoniquement par le Saint-Esprit en présence du Père abbé a longtemps hésité à accepter. Finalement elle a accepté et fut installée. Assez bien, et dévotement, gravement, avec des pauses, elles accomplissent le Service, bien que par ignorance, et non pour une autre cause, elles se trompent sur le mode et le rit de l'Ordre. Ce sont de pieuses religieuses observant le silence aux heures et temps voulus. Elles n'usent jamais d'habit de lin, n'ont pas de garniture de lit au dortoir, mais chacune à sa petite cellule sans aucune fermeture ; même toutes sont ouvertes à toutes, et sur les lits un seul matelas et sur le matelas un grossier drap blanc, elles dorment vêtues, couvertes d'un autre drap grossier et seulement un petit oreiller sous la tête. Elles pratiquent beaucoup d'abstinences et par comparaison avec nous, nous rougissons de confusion. Elles ont été et sont de la meilleure réputation et jamais une rumeur maligne n'a envahi les oreilles des hommes, mais elles sont pour tous un exemple de la plus haute tenue. Plusieurs sont nobles, d'autres de Fribourg, et ne sortent pas du monastère ou rarement. C'est un vrai Paradis, et en tout ce que nous avons examiné, nous n'avons trouvé que sujet d'édification. Que le Seigneur les inonde de tous les biens.

Visite en Savoie en 1486

Tableau récapitulatif des sommes versées pour le Chapitre Général

| Abbaye | Contribution annuelle du Chapitre Général | Sommes dues pour les années 1478 à 1485 | Arrérages dus jusqu'en 1485 | Sommes payées à l'abbé de Balerne | Restes dus |
|---------------|---|---|-----------------------------|-----------------------------------|----------------|
| Aulps | 12 £ | - | - | 0 | 108 £ |
| Bonmont | 8 £ | 64 £ | 64 £ | 24 £ | 48 £ |
| La Chassagne | 5 £ 2 s. 6 d. | - | - | 0 | 46 £ 2 s. 6 d. |
| Chézery | 10 £ | 80 £ | 30 £ | 40 £ | 0 £ |
| Hautcrêt | 6 £ | 48 £ | 18 £ | 0 | 24 £ (remises) |
| Hautecombe | 18 £ 15 s. | 150 £ | 150 £ | 16 £ 4 s. | 152 £ 11 s. |
| Hauterive | 7 £ 10 s. | 60 £ | 45 £ 6 s. | 37 £ 10 s. | 15 £ 6 s. 8 d. |
| Montheron | 2 £ 5 s. | 18 £ | - | 9 £ | 2 £ 5 s. |
| Saint-Sulpice | 10 £ 2 s. 6 d. | 81 £ | 81 £ | 0 | 91 £ 2 s. 6 d. |
| Tamié | 8 £ 11 s. 9 d. | - | - | 0 | 77 £ 5 s. 9 d. |
| Somme | | | | 126 £ 14 s. | |

Visite 1516

Histoire de l'abbaye de Tamié

Joseph GARIN, p. 112-113

Dom Edme, 41^e abbé de Clairveaux visita les abbayes de Savoie en se rendant à Rome. La relation fut écrite par Jean Gallot, son valet de chambre.

Le 10 septembre « il vint à passer le Rhône et coucha à Bonlieu, monastère de moniales, près Sallenôves, fondé en 1160 par Amé, comte de Genevois.

Le lieu est pauvre, situé entre grosses montagnes. Mgr visita et nous fîmes bonne chère. Il y avait une jeune abbesse [probablement Gabrielle de Chaffardon] et douze religieuses toutes bien accoutrées mais peu savant de religion. Et elles furent assez humbles et promirent de bien vivre selon qu'elles devaient.

Le 12, partîmes fort matin et vîmes passer parmi la ville de Neco [Annecy] et de là monter au monastère de religieuses de Ste-Catherine. Ce monastère est *situé in medio ascensus montis* [mi-chemin de la montagne]. Mgr visita tout ce dit jour et y avait une bonne abbesse [Bernardine de Menthon] et douze religieuses assez de bonne sorte. [Mugnier, *Hist. Doc. de Ste-Catherine*, p. 64.]

Le 13, après dîner, sommes descendus à pied sans lance (car descendre à cheval n'y a fait pas bon) et venus repasser par Annecy et de là, toujours le long du lac, passer par un château nommé Douyn qui est au bout du-dit lac. Puis toujours entre terribles montagnes, jusqu'en un bourg dit Faulverges, auquel nous trouvâmes le procureur d'Estamy. Nous bûmes, puis partîmes à cheval et bûmes toujours montant *intermontes asperrimos* au gîte au-dit Tamié, bon monastère où l'on nous fit bonne chère. Mgr visita là et y avait pour lors deux abbés et douze religieux assez bien faisant l'office, mais ors malpropres et sales en leurs habits, ignorant l'ordre et les cérémonies pour les commendes précédantes. Nous vîmes au-dit monastère de l'éponge de Notre Seigneur.

Le 15, sommes partis et venus passer la rivière appelée Ysca (Isère) et une autre nommée Morienne (Arc) fort dangereuse en temps d'hiver et aussi passer devant un château nommé La Chambre, puis coucher à Beton auquel lieu il y avait une bonne et maîtresse abbesse [Adélaïde de Verdun] avec vingt ou vingt-deux religieuses assez bien chantant, mais mal accordant, témoins les répons des matines. L'abbesse reçut Mgr et traita bénévolement et doucement durant la visitation et il trouva les religieuses aucunement disposées à bien. Le 17 nous sortîmes et vîmes dîner à Montmélian, bonne et grosse ville et clef de Savoie.